

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice : 14

Nombres de Conseillers Municipaux  
présents : 12

Date de convocation : 02/02/2018

République Française

## Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 7 février 2018

L'an deux mil dix huit et le deux du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes CASTOR Christelle, FAURE-CABANE Magali, Mrs BERNIER Jean-Paul, BONDOUI Régis, CLIMENT Jean-Marie, DARCOS Nicolas, PERALTA François, PRIZZON Charles, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusées : Mmes ANTONY Isabelle, GAIANI Anne

Secrétaire de séance : M. QUINTA Régis

**Point 1** : Rythmes scolaires – Mme Ch. Castor, présidente de la commission aux affaires scolaires, donne les résultats du vote en conseil d'école. Pour la semaine à 4,5 jours : 8 voix ; pour la semaine à 4 jours : 3 voix. Après discussions et débats, les membres du conseil municipal votent : pour la semaine à 4,5 jours : 6 voix ; pour la semaine à 4 jours : 5 voix ; abstention : 1 voix. Ces résultats seront transmis à Mme la directrice des services de l'Education Nationale.

**Point 2** : tournée relève déchets ménagers – La commission a réduit la tournée à une dizaine points d'arrêts. Ce circuit va encore être affiné et présenté à la société SITA, prestataire du SMICTOM. Après accord, ces points d'apport volontaire seront aménagés. Une réunion publique sera provoquée. N'a pas donné lieu à délibération.

**Point 3** : renouvellement photocopieur – adhésion à l'appel d'offres groupé de la CCCLA pour obtention de devis. Les membres du Conseil Municipal se réservent le droit de donner suite.

**Point 4** : platanes du Canal du Midi : projet d'abattage de 15 arbres au déversoir, dont 4 sont morts et 5 à l'écluse de l'Océan dont 0 sont morts. Le chantier de coupe était prévu en février pour les VNF. M. le secrétaire général de la Préfecture, présent à la réunion, informe d'un échange entre M. le Préfet et M. le directeur des VNF. Les coupes sont suspendues jusqu'en septembre. De plus, sur les plants hybrides de platanes, replantés sur certaines portions du Canal du Midi, des maladies ont été décelées.

**Point 5** : résultat entrevue avec M. le Maire de Vias qui sollicitait simplement un soutien quant à son action d'ester en justice contre le classement des abords du Canal du Midi. Les communes seront associées au travers de l'Association des Communes Riveraines du Canal du Midi.

**Point 6** : nettoyage du Canal du Midi – L'Association des Communes Riveraines du Canal du Midi lance une action de nettoyage le 7 avril.

**Point 7** : questions diverses

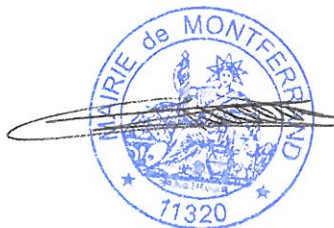
✓ Remplacement des tables de la salle des fêtes et acquisition de nouvelles chaises.

✓ Inscriptions des enfants en cours de « très petite section ». La directrice donnera sa réponse en juin.

✓ L'occupant de l'ancienne école sollicite l'autorisation de mettre des chevaux et des poneys en pâture sur les parcelles appartenant à la commune. L'unité d'encombrement (1 cheval à l'hectare), la surface n'est pas suffisante. De plus, la proximité du village pose problème. Les membres du Conseil ne souhaitent pas donner une réponse favorable à cette demande.

✓ L'association « les Restos du Cœur » sollicitent une aide par le biais de l'association des Maires de l'Aude. La commune étant engagée par ailleurs notamment au Téléthon, il n'est pas donné suite à cette demande.

La séance est levée à 23h45.



Le Maire,  
Ch. PRADEL